# Test de connaissance du français intégration, résidence et naturalisation (TCF IRN)

### **Financement**

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

#### IRFRFP

HUBERT Fabienne 05.45.38.29.91 contact.formation@irfrep.fr

Accès à la formation

#### Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Le TCF Intégration, Résidence et Nationalité (TCF IRN) répond aux dispositions : - du décret n°2016-1456 du 28 octobre 2016 et de l'arrêté du 21 février 2018 du ministère de l'Intérieur relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les demandeurs de la carte de résident de longue durée ; - du décret du 30 décembre 2019 du ministère de l'Intérieur relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les postulants à l'acquisition de la nationalité française. Le TCF IRN est également utilisable dans le cadre de la validation du niveau A1 (parcours citoyen OFII).

### Contenu et modalités d'organisation

Le TCF IRN est composé de 4 épreuves obligatoires évaluant les compétences en français langue générale : Compréhension orale : Épreuve collective : 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte) Compréhension écrite : Épreuve collective : 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte) Expression écrite : Épreuve collective : 3 exercices Expression orale : Épreuve individuelle en face à face avec un examinateur : 3 exercices Le TCF IRN évalue exclusivement les compétences linguistiques et non les connaissances en matière d'histoire, de culture et de société française. Le TCF IRN à une durée totale de 1 heure 15 : Compréhension orale : 15 minutes ; Compréhension écrite : 20 minutes ; Expression écrite : 30 minutes ; Expression orale : 10 minutes.

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

### Validation(s) Visée(s)

Test de connaissance du français intégration, résidence, nationalité (TCF IRN) - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00429293	du 01/01/2024 au 31/12/2026	Angoulême (16)	IRFREP		MON COMPTE FORMATION	FPC